

### *Les crédits*

Je me rappelle très bien que ce débat faisait rage dans les localités agricoles de la Saskatchewan lorsque je sollicitais l'investiture de mon parti pour devenir candidat dans ma circonscription. Le premier ministre de la province, l'honorable Grant Devine, est venu à Prince-Albert et a fait un exposé à la population de la région au sujet de l'Accord de libre-échange. Il a fait valoir très clairement deux arguments en matière agricole. C'était bien sûr l'aspect important en Saskatchewan, une province agricole dont l'économie dépend de ce secteur. Il ne pouvait évidemment pas se déclarer partisan à outrance d'un accord qui allait démolir la principale industrie de sa province.

Il a cependant énoncé deux arguments que j'ai retenus. Tout d'abord, notre accès aux marchés au moyen du système de gestion de l'offre s'en trouverait amélioré grâce à cet Accord de libre-échange, car il était démontré dans l'accord de façon plus que certaine que notre accès aux marchés serait meilleur qu'il n'était.

Deuxièmement, il a affirmé que nous devons conclure cet Accord de libre-échange et que les agriculteurs devaient l'appuyer parce qu'il présentait un grand potentiel pour la vente de viande rouge sur le marché américain. Sans le libre-échange, cet accès pour la viande rouge était non seulement pas assuré mais pouvait très bien être compromis.

Je tiens à dire qu'il y a des agriculteurs qui ont écouté les propos du premier ministre et qui en ont été partiellement convaincus. Ils se sont dit: Nous aimerions bien vendre la viande rouge sur le marché américain. Nous ne voulons pas perdre ce marché. Il y avait eu des menaces de droits compensateurs sur le porc. Il y a une partie du monde agricole qui a dit oui, le libre-échange agricole devrait être avantageux pour les agriculteurs.

Qu'est-ce qui s'est passé depuis? Je pense que c'est en train de devenir toute une litanie. Tout d'abord, comme quelqu'un l'a déjà dit, nous avons renoncé au double prix du blé. Il y avait eu une promesse à l'époque que les 280 millions produits par le système du double prix du blé continueraient de retourner aux agriculteurs. Je n'ai encore rien vu de ce retour, je n'ai pas vu de substitutions sur le versement au titre du double prix du blé. En fait d'avantages pour le producteur, tout a disparu dans la nature.

Deuxièmement, le système des offices de commercialisation n'a jamais été si menacé qu'en ce moment, depuis le jour de sa création dans les années 1960. Il avait tenu le coup au GATT. C'est sans importance vraiment, comme l'a dit le député de Saskatoon—Humboldt. L'Accord de libre-échange a donné aux Américains deux voies pour nous attaquer, deux voies de harcèlement, et ils les utilisent toutes les deux. Ils les ont utilisées pour la crème

glacée et le yogourt. S'ils obtiennent raison, il est certain que tout le système de gestion de l'offre va commencer à s'effondrer.

L'important, c'est moins les détails juridiques de ce qui se passe, que le fait que le premier ministre de la Saskatchewan et les représentants agricoles du gouvernement ont bien dit que nous abordions une ère d'entente et d'harmonie, qu'il n'y aurait plus de harcèlement, et qu'il fallait collaborer. Les gens aiment bien entendre ce genre de chose. Nous ne voulons pas devoir sans cesse nous battre contre les Américains pour avoir une part des marchés ou lutter contre le harcèlement. Ce n'est pas notre façon de faire. Quand avez-vous vu les Canadiens prendre des mesures contre les producteurs américains? C'est arrivé une fois dans le cas du maïs, mais on a rarement vu les producteurs canadiens saisir même les occasions qu'ils ont d'assener un coup à leurs homologues américains. Ce n'est pas notre façon de faire les choses. On nous avait dit que cela ne nous arriverait pas, mais c'est arrivé.

Par ailleurs, par sa politique agricole et la façon dont celle-ci est liée à l'Accord de libre-échange, le gouvernement nous a engagé dans une voie qui nous mènera vers une économie agricole fondée sur l'agri-commerce, comme c'est le cas aux États-Unis. L'avoine ne relève désormais plus de la Commission canadienne du blé.

Tout le monde sera certainement d'accord avec ceux qui disent que nous devons traiter plus d'avoine au Canada. Il n'y a aucune raison pour que l'avoine ne puisse pas être traitée au Canada sous les auspices de la Commission canadienne du blé. Nous faisons de la farine depuis des années et nous n'avons pas mal réussi à l'exporter, par l'intermédiaire de la Commission canadienne du blé. Rien n'empêche que l'avoine soit traitée tout aussi efficacement par la Commission.

La mesure a été prise en dépit de l'opinion pratiquement unanime de la communauté agricole. Des sondages ont été réalisés par Decima Research, une société que le gouvernement semble écouter en période d'élections et à d'autres moments. Un sondage de Decima Research, donc, a montré que 70 p. 100 des agriculteurs voulaient que l'avoine continue à être commercialisée par la Commission canadienne du blé. La raison, c'est que la Commission a été notre principal ouvrage de défense et notre arme la plus efficace pour pénétrer les marchés internationaux. Elle fait l'envie des producteurs à travers le monde. Les Australiens en ont une, mais ils préfèrent la nôtre. J'ai eu l'occasion au moment de l'Action de grâce de parler à des agriculteurs du Mid-West américain. La première chose qu'ils vous disent c'est que nous avons une commission du blé très efficace, puis ils demandent que faire politiquement pour obtenir quelque chose de semblable.